

Période du concours : 25 novembre 2013 au 20 août 2017

US\$75,000

NOUVELE Cagnotte des leaders Directeurs! Cagnottes des leaders!

Faites croître vos affaires en atteignant le rang de Directeur et vous pourrez participer à la cagnotte des leaders.

CRITÈRES
D'ADMISSIBILITÉ

TOUS LES ASSOCIÉS, NOUVEAUX ET EXISTANTS, PEUVENT PARTICIPER :

- Atteignez le rang Directeur et restez rémunéré en tant que Directeur tous les jours de la semaine.
- Augmentez vos cycles personnels moyens par 2 au-delà du seuil de performance du mois précédent

Pour plus de détails, visitez l'onglet « Concours et promotions » dans votre Espace-gestion!

OBTENEZ

JUSQU'À US\$75,000 SERONT OCTROYÉS CHAQUE MOIS.

UNE FOIS QUALIFIÉ POUR PARTICIPER À LA CAGNOTTE DES LEADERS DIRECTEURS, VOUS DEVREZ AUGMENTER VOS CYCLES DE PRIMES PERSONNELS PAR AU MOINS 2 AU-DELÀ DU MOIS PRÉCÉDENT.

FONCTIONNEMENT

Semaine	Semaine se terminant Seuil de performance	Cycles personnels	Seuil de performance	Croissance de cycles nets
1	1/8/2017	7	5	2
2	1/15/2017	6	5	1
3	1/22/2017	8	5	3
4	1/29/2017	6	5	1
Croissance mensuelle de cycles nets personnels :				7

CEUX RÉMUNÉRÉS EN TANT QUE DIRECTEUR PEUVENT PARTICIPER À LA CAGNOTTE DES LEADERS DIRECTEURS JUSQU'À 3 MOIS CONSÉCUTIFS

Dans cet exemple, l'individu obtiendrait 7 parts de la cagnotte des leaders Directeurs. Le maximum que cet individu pourrait obtenir serait de US\$500


Des solutions qui transforment des vies™

Voir les règlements du concours pour plus de détails.

Foire aux questions



Cagnottes des leaders Directeurs

Quels sont les critères pour participer à cette cagnotte?

1. Tous les associés, peu importe leur date d'adhésion, peuvent participer.
2. La cagnotte est ouverte aux associés des États Unis, du Canada, de Porto Rico, en Australie et de Nouvelle-Zélande seulement.
3. Vous devez être rémunéré en tant que Directeur chaque jour de la semaine pour un minimum d'une semaine dans le mois.
4. Vous devez augmenter la rémunération de vos Cycles de primes d'équipe par au moins 2 au-delà du seuil de performance du mois précédent pour vous qualifier.

De quelle façon la cagnotte sera-t-elle payée?

1. Votre Seuil de performance de cycles nets est créé en calculant la moyenne des cycles payés au cours des 4 semaines précédentes.
2. Chaque semaine, nous prendrons la différence de vos Cycles de primes d'équipe payés et votre Seuil de performance de cycles nets pour déterminer votre Croissance hebdomadaire de cycles nets.
3. Nous ajoutons votre Croissance hebdomadaire de cycles nets pour chaque semaine dans le mois pour déterminer votre Croissance mensuelle de cycles nets.
4. Le nombre de la Croissance mensuelle de cycles nets sera divisé par le nombre de semaines pour le mois visé, multipliez ensuite par votre nombre de semaines admissibles dans le mois. Cela détermine la quantité de parts de la cagnotte que vous recevrez.
5. La valeur des parts de la cagnotte des leaders Directeurs est déterminée en divisant US\$75,000 par le nombre total de parts obtenues par tous ceux qui sont payés en tant que Directeur pour le mois.

Qui peut participer?

1. Tous ceux rémunérés en tant que Directeurs ou que Directeurs Cristals.

VEUILLEZ NOTER : Les associés reconnus de Directeur exécutif mais actuellement rémunéré en tant que Directeur **NE SONT PAS** admissibles pour participer à cette cagnotte.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE PARTICIPER?

Ceux rémunérés en tant que Directeur peuvent participer à la Cagnotte des Directeurs jusqu'à 3 mois consécutifs

RENSEIGNEMENTS UTILES

- **Les Cycles de primes d'équipe ne comprennent pas :**
 - Équivalence Directeur exécutif
 - Cycles d'équivalence PLP
 - Cycles d'équivalence des résultats d'exploitation
 - Primes d'avancement de rang ou Cagnottes des leaders

CALENDRIER DES CAGNOTTES DES LEADERS

MOIS DE LA CAGNOTTE DES PRIMES				DATES DU SEUIL DE PERFORMANCE DE CYCLES NETS (PÉRIODE DE 4 SEMAINES)		
MOIS	Début le lundi	Se termine le dimanche	Nb. de semaines dans le mois	Début le lundi	Se termine le dimanche	Les lundis de paiement des primes
JANVIER	26 décembre 2016	22 janvier 2016	4	14 novembre 2015	11 décembre 2015	13 février 2016
FÉVRIER	23 janvier 2017	19 février 2016	4	12 décembre 2014	8 janvier 2016	13 mars 2016
MARS	20 février 2017	26 mars 2016	5	9 janvier 2016	5 février 2016	17 avril 2016
AVRIL	27 mars 2017	23 avril 2016	4	13 février 2016	12 mars 2016	15 mai 2016
MAI	24 avril 2017	21 mai 2016	4	13 mars 2016	9 avril 2016	12 juin 2016
JUIN	22 mai 2017	25 juin 2016	5	10 avril 2016	7 mai 2016	17 juillet 2016
JUILLET	26 juin 2017	23 juillet 2016	4	15 mai 2016	11 juin 2016	14 août 2016
AOÛT	24 juillet 2017	20 août 2016	4	12 juin 2016	9 juillet 2016	18 septembre 2016

Règlements



Cagnottes des leaders Directeurs

1. Seuls les membres demeurant aux États-Unis, au Canada, à Porto Rico, en Australie et en Nouvelle-Zélande peuvent participer à la cagnotte des directeurs.
2. Pour déterminer votre admissibilité, on utilisera le rang selon vous êtes payé et les Cycles de primes d'équipe. Les membres doivent être rémunérés en tant que Directeur quotidiennement pendant la semaine de commission.
3. Pour les besoins de cette promotion, seuls les Cycles de primes d'équipe générés à partir de VA accumulé dans vos deux équipes sont calculés pour l'admissibilité. Les Cycles équivalence de Directeur exécutif, équivalence PLP et équivalence des résultats d'exploitation ne sont pas inclus. Les Primes d'avancement de rang ou les Primes de leader ne sont pas inclus. Les équivalences de cycles ne sont pas non plus incluses.
4. Les Cycles de primes d'équipe sont les cycles payés générés pendant la semaine de commission.
5. Le Seuil de performance de cycles nets est une moyenne de 4 semaines (semaines payées) de vos Cycles de primes d'équipe payés.
6. La Croissance hebdomadaire de cycles nets est le nombre total de cycles rémunérés hebdomadaire moins le Seuil de performance de cycles nets.
7. La Croissance mensuelle de cycles nets est la somme de la Croissance hebdomadaire de cycles nets pour le mois. Chaque changement hebdomadaire de Cycles nets pour le mois (soit positif ou négatif) sera utilisé pour le calcul, peu importe le rang de rémunération hebdomadaire du membre.
8. La Croissance mensuelle de cycles nets doit être d'au moins deux pour que vous soyez admissible à être payé.
9. Les membres doivent être admissibles pour un minimum d'une semaine et être rémunérés en tant que Directeur (il s'agit d'une semaine admissible) pendant le mois pour participer à la cagnotte.
10. Les maximums de commissions pour les cycles payés seront utilisés dans les calculs de Croissance hebdomadaire de cycles nets.
11. CACN est le pourcentage de la Croissance mensuelle de cycles nets basé sur le nombre de semaines admissibles du membre.
12. La prime maximale est basée sur le CACN :

MAXIMUM CACN	
CACN	JUSQU'À
1-5	US\$500
6-10	US\$1,000
11+	US\$2,500

13. Le calendrier de production de rapport 4-4-5 sera utilisé. Voir la page précédente pour les dates du seuil de performance, les semaines dans la période de rémunération et les dates de remboursements.

14. La Cagnotte directeur se terminera dimanche, le 20 août 2017.
15. Pour les membres admissibles pour la cagnotte Directeur mais ne possédant pas 4 semaines payées disponibles pour utiliser dans le calcul du Seuil de performance de cycles nets, nous utiliserons le nombre maximal de semaines payées disponibles utilisées.
16. Une fois un associé reconnu en tant que Directeur exécutif, ils ne **sont plus** admissibles pour participer à cette cagnotte, même s'il lui reste des admissibilités.
17. Les associés se qualifiant pour la cagnotte Directeur peuvent participer pendant un maximum de 3 mois consécutifs. Le premier mois où un associé participe à la cagnotte Directeur comptera pour le mois 1. Lorsque les 3 mois consécutifs seront complétés, l'associé ne sera plus admissible pour participer à la cagnotte Directeur.

Exemple : Paul a participé à la cagnotte Directeur en décembre 2016 pour la première fois. Peu importe sa participation au cours des prochains mois, le dernier mois auquel il pourra participer à la cagnotte Directeur sera février 2017.

18. Si un associé participe à n'importe quelle cagnotte chaque semaine pendant le mois de commission, il sera payé basé sur les cagnottes particulières auxquelles il a participé.

Exemple : Sam participait à la cagnotte Directeur pour 1 semaine en décembre. Les 3 autres semaines du mois de la commission, Sam participait à la cagnotte Directeur exécutif. Sam recevra un paiement provenant de la cagnotte des leaders Directeurs et de la cagnotte Directeur exécutif basé sur le nombre de parts qu'il a gagné.

Les règlements du concours peuvent à tout moment changer sans qu'aucun préavis de la part de Isagenix ne soit nécessaire. Isagenix se réserve le droit d'auditer, ajuster ou refuser tout volume, toutes compensations, toute reconnaissance ou tout autre avantage octroyé pendant ou résultant de ce concours pour s'assurer que l'esprit du concours est respecté.

Le parrainage des associés et les commandes de produit jugés, à la seule discrétion de Isagenix, d'être utilisés dans le seul but d'avancer dans le concours pourraient ne pas être comptés dans le concours. Si Isagenix rachète tout produit, Isagenix pourrait déduire le volume et toutes compensation s'y rattachant comme résultant de cette commande.

États-Unis, Canada, Porto Rico, Australie et Nouvelle-Zélande seulement.

Cette promotion/ce programme est basé sur le calendrier de commission Isagenix 4-4-5.

Cette promotion est basée sur les commissions obtenues au 20 août 2017.

Tous les montants sont en dollars américains/canadiens.

Les montants régionaux peuvent être sujets à changements selon la politique de devises étrangères de Isagenix. Les valeurs spécifique des marchés sont calculés à l'aide du Multiplicateur de taux de change en devises étrangères. Pour calculer l'équivalent de votre marché, vous n'avez qu'à multiplier le montant en dollars U.S. affiché par le Taux de change en devises étrangères applicable pour ce marché en particulier. Cette valeur est sujette à changement tous les trimestres, selon les taux de change publiés et sera validée pour le trimestre suivant.